

Publié le 09 juin 2012 à 05h00 | Mis à jour à 05h00

Acquisition du Chantier Davie : la course est ouverte



[Agrandir](#)

Le groupe naval français DCNS construit des bâtiments de protection et de commandement comme celui-ci.

Photo Marine Nationale, Pascal Fournier



[Gilbert Leduc](#)

Le Soleil

(Québec) Le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et le propriétaire de Davie Canada, le groupe Upper Lakes, ont convenu de mettre en place un processus afin d'obtenir des propositions d'intérêt par d'éventuels acquéreurs en vue de la relance du chantier maritime de Lévis.

Le MDEIE et Upper Lakes Group ont tenu un tête-à-tête, hier, pour tenter de clarifier l'imbroglio provoqué par la décision de la compagnie ontarienne de laisser tomber le chantier dont il avait fait l'acquisition en juillet 2011 dans l'espoir de décrocher des contrats du programme de construction navale de 35 milliards\$ du gouvernement fédéral. Quelques jours après que son partenaire d'affaires, SNC-Lavalin, eut annoncé la décision de mettre fin à sa participation dans Davie Canada, Upper Lakes décidait à son tour, cette semaine, de jeter l'éponge.

Aucune information n'a filtré de la rencontre d'hier au sujet de l'aide de plus de 25 millions\$ accordée à Upper Lakes par Investissement Québec, notamment par l'émission de titres à débentures convertibles à longue échéance.

Publiquement, deux groupes ont manifesté leur intérêt pour mettre le grappin sur le chantier. Des armateurs étrangers, représentés par Michel Juneau-Katsuya, qui ont une soixantaine de bateaux à faire construire sont officiellement sur les rangs. C'est le cas également du Groupe maritime Verreault des Méchins en Gaspésie. Les deux groupes ont rencontré des représentants du MDEIE au cours des dernières heures.

Ils pourraient bien ne pas être les seuls sur les rangs.

En effet, des médias européens rapportent que le groupe naval français DCNS serait aussi dans le portrait. Leader mondial du naval de défense, DCNS construit des bateaux de surface et des sous-marins.

Le quotidien économique et financier français *La Tribune* indiquait, le 31 mai, que DCNS faisait campagne au Canada pour vendre le design de sa frégate multimission FREMM à Irving Shipbuilding qui a décroché les contrats du fédéral pour la construction des navires de guerre.

La société française a aussi des bâtiments de protection et de commandement - des BPC - de type Mistral à proposer au groupe Seaspan de Vancouver qui a décroché, pour sa part, les contrats pour les autres navires que ceux de combat.

Or, les installations de Seaspan ne permettent pas la construction de ces gros navires de soutien interarmées. «Le chantier naval québécois Davie est le seul à disposer des bassins de construction suffisamment profonds pour les BPC», signalait *La Tribune* en précisant que DCNS était en pourparlers avec le chantier naval québécois ainsi qu'avec SNC-Lavalin. C'était avant que les deux partenaires ne quittent le navire.

Longs de près de 200 mètres et affichant un déplacement de 21 000 tonnes en charge, les BPC sont à la fois des portes-hélicoptères d'assaut, des transports d'engins de débarquement, des hôpitaux flottants et des bases de commandement pouvant diriger des opérations interarmées et interalliées d'envergure.

«Pourquoi pas DCNS, via la création d'une filiale canadienne?» suggérait, de son côté, *Mer et Marine*, le quotidien français d'information sur Internet spécialisé dans le secteur maritime, dans son numéro du 6 juin, en exposant à ses lecteurs les plus récentes mésaventures du chantier Davie et en soulevant le fait que le chantier était maintenant à la recherche d'un nouvel investisseur.

Même s'il n'a pas été retenu pour les contrats fédéraux, «le constructeur québécois a peut-être encore des cartes à jouer, notamment au niveau de ses infrastructures. Car il dispose de vastes cales sèches suffisamment grandes pour assembler des BPC et des pétroliers-ravitailleurs», faisait remarquer *Mer et Marine*.

«Par conséquent, il y a peut-être là une opportunité d'implantation pour DCNS, qui pourrait ainsi s'installer au Canada, tout en réalisant un beau coup politique, en solutionnant le "casse-tête" que constitue Davie pour le gouvernement québécois. Pour l'heure, rien n'a été annoncé en ce sens, mais la question peut logiquement se poser», suggérait le quotidien.

La direction de DCNS n'a pas répondu aux appels du *Soleil*.

Pas un nouveau joueur

Ça ne serait pas la première fois que DCNS s'intéresse au chantier de Lévis.

À la tête du défunt Technopole Défense et Sécurité, Alain Fecteau avait mis sur pied, en 2010, un consortium en vue de faire l'acquisition de Davie. Il avait rassemblé des hommes d'affaires québécois, le groupe industriel sud-coréen DeaWoo et DCNS au sein de ce consortium qui n'avait pas été retenu à l'époque par les anciens propriétaires de Chantier Davie en faillite pour devenir les éventuels acquéreurs.

Le constructeur italien Fincantieri avait plutôt été choisi. On se souvient que Fincantieri s'était retiré à la dernière heure et qu'Upper Lakes et SNC-Lavalin étaient alors apparus dans le décor avec l'aide d'Investissement Québec.